



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

TABLEAU DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE SIX FEVRIER A 20H00, le Conseil Municipal de Boulieu-Lès-Annonay s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 2 février 2023

Étaient présents : Bayle DAMIEN, Agnès de RETZ, Mikaël DUBICKI, Cécile GRANGER, David JURDIC, Jean-Marc LOTHEAL, Laurence MOLARD, Eric MONTIBELLER, Marlène POULENARD, Martine ROUMEZY, Olivier ROUSSAT, Cindy VIALETTE

Étaient absents :

- Rémi CACHAT, qui a donné pouvoir à David JURDIC
- Christelle ETIENNE, qui a donné pouvoir à Cécile GRANGER
- Thierry MAISONNIAL, qui a donné pouvoir à Laurence MOLARD
- Benjamin SERVE, qui a donné pouvoir à Damien BAYLE
- Viviane LASCOMBE
- Pamela LUCA
- Christophe REY

Membres en exercice : 19

Présents : 12

Absents : 7

- dont représentés : 4

Votants : 16

Madame Laurence MOLARD est nommée secrétaire de séance.

| Numéro | Objet | Vote |
|----------|---|--|
| 2023-006 | APPROBATION DE LA REVISION DES STATUTS D'ANNONAY RHONE AGGLO | Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés |
| 2023-007 | MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) | Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés |
| 2023-008 | REHABILITATION DU STADE DE FOOT EMILE MARTIN TRANCHE 1 : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT | Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés |
| 2023-009 | REHABILITATION DU STADE DE FOOT EMILE MARTIN TRANCHE 1 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL | Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés |
| 2023-010 | SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE A LA SCOLARISATION DEROGATOIRE DE DEUX ELEVES A ANNONAY | Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés |
| 2023-011 | SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE A LA FETE DU LIVRE 2023 AVEC ANNONAY RHONE AGGLO | Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés |
| 2023-012 | SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'AFR ARC EN CIEL POUR LA CANTINE : ANNEE 2023 | Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés |
| 2023-013 | SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE STAGE NON REMUNERE A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE | Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés |

Affiché et mis en ligne le 08/02/2023

Le Maire, Damien BAYLE



La secrétaire, Laurence MOLARD